

Saint-Martin, mercredi 24 mai 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

GESTION DES DECHETS RECYCLABLES

Trions, recyclons, agissons !

Let's sort and recycle now !

Dans le cadre de la politique environnementale menée par le Président Louis MUSSINGTON et son équipe, la Collectivité de Saint-Martin renforce son action en matière de tri-sélectif des déchets. Trois objectifs majeurs marquent cette action : lutter contre les dépôts sauvages, garantir la pérennité de nos installations publiques de traitement des déchets et valoriser nos déchets en matériaux ou en énergie. La population est invitée à participer massivement aux gestes de tri pour une île plus propre !

1- Installation de 250 nouvelles bornes d'apport volontaire

Depuis juin 2022, la collecte et le recyclage des emballages ménagers déposés dans les bornes d'apport volontaire, sont à nouveau possibles.

La Collectivité invite la population à utiliser ces bornes dès aujourd'hui, en y déposant les bouteilles en verre et en plastique et les emballages en carton et en métal.

Désireuse d'aller plus loin, la Collectivité va renouveler et renforcer cette capacité en déployant sur son territoire **250 nouvelles bornes de tri**, à compter du 3^e trimestre 2023. Ces bornes seront disposées au plus près des zones résidentielles sur l'ensemble du territoire.

2- Déploiement de 330 nouvelles corbeilles de tri

Depuis décembre 2022, la Collectivité a installé progressivement **330 corbeilles de rue** permettant le tri-sélectif des déchets ménagers (déchets déposés par les touristes et les passants).

| Contact Presse DIRCOM : Nathalie Longato-Rey | Tél : 0590 29 56 60

Email : dircom@com-saint-martin.fr - Website : www.com-saint-martin.fr



Le déploiement des corbeilles de tri orange, jaune et vertes, a débuté par les agglomérations et les zones situées à proximité des bâtiments publics et des plateaux sportifs, et dans les établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degrés.

La collecte sélective des corbeilles sera opérationnelle à compter de juin 2023. Un visuel est apposé sur le dessus des corbeilles pour orienter l'utilisateur.

3- 15 nouveaux points d'apport pour les déchets verts et les encombrants

En complément de la déchèterie de Galisbay, ouverte gratuitement aux particuliers du lundi au samedi, et afin d'offrir à la population un service de proximité renforcé, la Collectivité a programmé l'installation de **15 nouveaux points d'apport volontaire pour les déchets verts et les encombrants**, sur l'ensemble du territoire. Ces points d'apport volontaire seront opérationnels à compter de septembre 2023.

Grâce à l'installation de ces nouveaux lieux d'apport volontaire et de tri-sélectif, les usagers vont pouvoir s'investir dans le tri de leurs déchets en utilisant les équipements prévus à cet effet. Les conteneurs à poubelles noir et orange seront uniquement utilisés pour les déchets non recyclables.

A travers cette politique publique de proximité portée par la délégation au Cadre de Vie et sa 2^e vice-présidente Bernadette DAVIS, la Collectivité de Saint-Martin renforce son action en faveur de la propreté du territoire et invite la population à prendre la mesure de ces changements en respectant les bonnes habitudes de tri, dès aujourd'hui !

Pour faciliter les gestes et vous aider à trier vos déchets, un code couleurs unique a été mis en place (pour les poubelles, les bornes d'apport volontaire et les corbeilles de ville) :

- Couvercle **ORANGE** pour les déchets ménagers non recyclables ;
- Couvercle **JAUNE** pour les emballages en papier, carton ou métal
- Couvercle **VERT** pour le verre

Soyons responsables !

Trions nos déchets dès aujourd'hui !